

Granulés d'égalisation Rigidur®

Granulés d'égalisation Rigidur®



Les granules d'égalisation Rigidur® sont des granules d'argile expansée et concassée, adaptées pour l'égalisation à sec d'inégalités du sol existant.

Les granules d'égalisation Rigidur® sont incombustibles, amortissent les bruits, résistent aux charges élevées et sont imputrescibles.

Les granules d'égalisation Rigidur® sont disponibles en sacs de 50 l (22,6 kg).

Description

Application et avantages	<p>Les granules d'égalisation Rigidur® sont destinées à des applications dans le parachèvement à sec et sont applicable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comme égalisation à sec d'inégalités du sol existant ; • comme matériau sec pour la rectification des irrégularités ou des creux éventuels dans la sous-structure sur lesquels viennent se poser les éléments de sol Rigidur® ; • comme remplissage et à l'isolation entre les solives ; • en couches minces de 10 mm et sur des épaisseurs allant jusqu'à 100 mm, grâce à leur granulométrie idéale de 2 - 4 mm et la compaction minimale ; • pour une isolation thermique améliorée, une isolation acoustique et la résistance au feu.
Forme	Accessoires
Couleur	rouge-brun

Spécifications techniques

Standardisation		
Réaction au feu	DIN 4102-1:1998	A1
Emballage et conservation		
Conditionnement	sac	50 l
Pré-emballage	palette	30 sac

Saint-Gobain Construction Products Belgium NV

Sint-Jansweg 9 • Haven 1602 • 9130 Kallo
 Tél. : +32 (0)3 360 22 11 Fax : +32 (0)3 360 23 80
 info@gyproc.be
 TWA BE 0400.865.465
 RPR Dendermonde

www.gyproc.be

gyproc
SAINT-GOBAIN

Granulés d'égalisation Rigidur®

Information additionnelle

Précautions	Porter des lunettes de protection, et en cas de fort dégagement de poussière, un masque protecteur (niveau du filtre 1).
Mise en œuvre	<p>Les semelles de fondation en béton ou toute construction similaire en contact avec le sol exigent l'application d'une feuille PE avec un chevauchement de 300 mm afin d'éviter la remontée d'humidité.</p> <p>Aux étages, sur un plancher bois il convient d'appliquer une feuille de papier kraft «natron» (soudique) ou de papier bitumé avant l'apport des granules.</p> <p>En cas d'épaisseurs importantes, l'épandage se fait par bandes jusqu'à hauteur désirée et ajustées ensuite avec une règle de plafonneur. On remplira et nivellera alors, et toujours à la règle, les espaces entre les bandes.</p> <p>Le produit épandu ne doit pas être compacté (serré).</p> <p>Les éléments de chape sèche Rigidur® seront alors posés suivant les directives.</p>
Points d'attention	Les conduites au sol seront espacées d'au moins 20 mm, seront suffisamment fixés au sol et seront recouvertes d'une couche de granules minimale de 10 mm.

Notre service technique se réserve le droit d'apporter des modifications et des améliorations.

Les chiffres dans le tableau sont indicatifs et obtenus suivant les critères de contrôle de Gyproc®. Ils peuvent varier en fonction de la méthode de mise en œuvre, des facteurs environnementaux et du support.

Ce document remplace tous les documents relatifs à ce sujet.

